

BRÈVES EUROPÉENNES

28 septembre 2003

Journée mondiale du cœur

Cette journée a été l'occasion du lancement de nouveaux projets de recherche pour combattre les maladies cardio-vasculaires. Bien que certaines formes de maladies cardiaques soient évitables en changeant de mode de vie, le vieillissement de la population joue un rôle non négligeable dans l'augmentation de ces maladies cardio-vasculaires. Il faut donc développer de nouveaux traitements basés sur des travaux de recherche qui nécessitent une aide communautaire. Deux grands projets sont prévus pour un montant de 17 millions d'euros : un projet intégré qui concerne la génomique de l'athérombose dans le contexte des affections coronariennes et un réseau d'excellence coordonnant et réunissant les travaux européens autour d'un programme de recherche commun.

29 septembre 2003

Étiquetage des denrées alimentaires

Une modification de la directive européenne sur l'étiquetage des denrées alimentaires a été adoptée par le Conseil et le Parlement européens. Cette modification abolit la règle des 25 % selon laquelle il n'était pas obligatoire de mentionner tous les composants, dont ceux susceptibles d'être allergènes. Elle donne ainsi une meilleure information au consommateur en signalant tous les ingrédients alimentaires entrant dans la composition du produit, y compris ceux pouvant être allergènes. Cette directive sera publiée à la fin de l'année.

29 septembre 2003

Zoonoses

Une nouvelle législation visant à lutter contre les maladies d'origine alimentaire a été adoptée par le Conseil. Elle vise à améliorer les mesures de protection contre les « zoonoses » (maladies transmissibles de l'animal à l'homme), telles que la salmonellose, la listériose, la brucellose... Face au nombre important de maladies d'origine alimentaire chez les consommateurs de l'Union européenne (160 000 personnes sont infectées par an par les salmonelles, parmi lesquelles on estime environ 200 décès), la nouvelle législation devrait améliorer la surveillance des mesures d'hygiène et le contrôle des différents stades de la chaîne alimentaire.

29 septembre 2003

Épidémies : fièvre aphteuse

Une nouvelle législation de l'Union européenne concernant des mesures de lutte contre les épizooties de fièvre aphteuse a été également adoptée par le Conseil des ministres de l'Agriculture le 29 septembre. La proposition d'une nouvelle directive repose sur le rapport du Parlement européen adopté en décembre 2002 qui permettra de combattre et d'éradiquer cette maladie rapidement, en proposant la vaccination d'urgence comme première réponse en cas d'épizootie et décrit les procédures permettant de maintenir un statut « indemne de fièvre aphteuse », ce qui est crucial pour les échanges d'animaux et de produits d'origine animale pour les États membres.

professions de santé

Création de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé

Décret n° 2003-529 du 19 juin 2003. JO du 21 juin 2003.

Cet observatoire est chargé de rassembler et de diffuser les connaissances relatives à la démographie des professionnels de santé, ainsi que d'assurer une coordination et un appui aux études régionales réalisées en ce domaine. Il promeut, en outre, les initiatives et études de nature à améliorer la connaissance des conditions d'exercice des professionnels et de l'évolution de leurs métiers, dans le cadre des différents modes d'accès aux soins, en liaison avec le Centre national des professions de santé, le Conseil supérieur des professions paramédicales et l'Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière.

violence routière

Violences routières

Loi n° 2003-495 du 12 juin 2003. JO du 13 juin 2003.

La loi du 12 juin 2003 renforçant la lutte contre la violence routière décline les différentes dispositions relatives à la répression des atteintes involontaires à la vie ou à l'intégrité de la personne commises à l'occasion de la conduite d'un véhicule ainsi qu'à la répression des infractions commises en récidive. Cette loi porte également sur les nouvelles dispositions concernant le permis à points et instituant un permis probatoire. D'autres mesures destinées à renforcer la sécurité routière sont également décrites et permettent de connaître toutes les nouvelles dispositions mises en place pour renforcer la lutte contre l'insécurité routière.

retraite

Réforme des retraites

Loi n° 2003-775 du 21 août 2003. JO du 22 août 2003.

Les conditions de bénéfice et de liquidation des pensions de retraite sont modifiées. La durée de cotisation pour bénéficiaire d'une retraite à taux plein est maintenue à 160 trimestres jusqu'en 2008. Dans le public la durée de cotisation passera progressivement de 37,5 ans à 40 ans d'ici 2008 ; la durée d'assurance augmentera ensuite de manière très progressive jusqu'en 2020. De nombreuses autres mesures concernant le financement, le calcul des pensions, leur revalorisation, les montants minimum figurent également dans cette loi.

addiction

Centre interministériel de formation anti-drogues (Cifad)

Arrêté du 5 août 2003. JO du 11 septembre 2003.

La convention constitutive du Groupement d'intérêt public dénommé Cifad a été approuvée par arrêté du 5 août 2003 pour cinq ans. Ce centre a pour objet d'organiser des actions de formation spécialisée en matière de lutte contre la drogue et la toxicomanie, et des actions de prévention des dépendances. Ces actions de formation sont destinées sur le plan national aux personnels en poste dans les départements français d'Amérique et sur le plan international aux personnels concernés des États de la Caraïbe et de l'Amérique latine. Ce centre peut également accueillir des stagiaires français et étrangers d'origine professionnelle diversifiée, incluant entre autres des intervenants en matière de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances.